

Salon de l'emploi en Aunis le 19 janvier

jeudi 19 janvier 2023, par [lpe](#)

Dans le cadre des Assises de l'emploi, en lien avec la Communauté d'agglomération de La Rochelle et l'ensemble des partenaires emploi (Pôle emploi, ERIP, Mission locale, centres sociaux...), la CDC Aunis Atlantique organise son 2ème salon de l'emploi jeudi 19 janvier 2023, à la salle La Passerelle à Andilly de 9h30 à 14h.

L'ambition de cet évènement est de permettre à chaque visiteur de bâtir concrètement son avenir professionnel : repérer une offre d'emploi, rencontrer des organismes de formation, échanger avec des experts de l'emploi, bénéficier d'un accompagnement sur mesure, trouver des conseils pour affiner son projet, récupérer des contacts utiles, envisager la création d'entreprise...

4 espaces à découvrir pour trouver des solutions rapides et concrètes :

ESPACE CONSEIL

Des conseillers Pôle Emploi, Mission Locale, Cap Emploi, ERIP, des centres sociaux Les Pictons et l'Espace Mosaïque seront présents pour vous orienter et vous aider dans votre recherche d'emploi...

ESPACE RECRUTEMENT

Une opportunité unique de rencontrer des entreprises qui recrutent actuellement sur plusieurs filières (industrie, services à la personne, nautisme, agroalimentaire, bâtiment...). Pensez à apporter votre CV.

ESPACE FORMATION

Des organismes vous proposeront des formations disponibles dès aujourd'hui et adaptées aux secteurs qui recrutent.

ESPACE ENTREPRENEURIAT

Des experts à votre écoute pour vous orienter dans votre projet de création reprise d'entreprise.

Mais aussi un espace accompagnement numérique avec la présence de la Picto Mobile France Services et de conseillers numérique, un espace mobilité, des solutions de garde d'enfants, la présence de l'Agence mobile Emploi spécial nautisme et un programme de conférences.

Infos pratiques :

Ouvert à tous

Restauration sur place à emporter. Parking gratuit.

Besoin d'un transport ?

Des navettes sont organisées : Espace Mosaïque : 05 46 01 94 39 / Les Pictons : 05 46 01 10 40